

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1202 du 17 juin 2014 | www.libres.org

Hebdomadaire 1,50€

1981-2014 | 33ème année de parution



SOMMAIRE DU N°1202

EDITORIAL : Une grève réellement sociale pp.1-2

CONJONCTURE : Il faut sauver la Sécurité pp. 3-4

ACTUALITES : La guerre de religions musulmanes est séculaire p. 4 - Pourquoi les Anglais rejettent la Présidence Juncker p. 5 - Le chantage au gaz de Poutine est-il réaliste ? p. 5

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ALEPS : pp. 6-7

LU POUR VOUS : ARTICLES, REVUES, SITES p. 8

LETTRE DE JACQUES GARELLO p. 9

Une grève réellement sociale

Les syndicats CGT et Sud Rail ont offert aux Français, et particulièrement aux futurs bacheliers, une grève réellement sociale. Ils avaient tout pour réussir. D'une part, ce sont des partenaires « sociaux » : ils ont un statut spécial dans notre droit du travail, voire dans notre constitution. En effet, grâce à leur présence et leurs initiatives, ils sont indispensables pour que se noue un dialogue « social », c'est-à-dire la lutte des classes institutionnalisée où les patrons doivent accorder au prolétariat ce qui lui revient, sous l'œil tutélaire des gouvernements. La grève porte d'ailleurs le nom de « mouvement social » : c'est ce qu'on annonce au micro des gares et des aéroports quand il n'y a plus de train ni d'avion. Le mouvement est bien social puisqu'il bloque toute la société. Mais aussi parce qu'il est décidé et mené par

des syndicats qui bénéficient d'un monopole de représentation, alors qu'ils n'ont ni électeurs ni ressources et tirent leur puissance d'une législation « sociale » imbécile et d'un financement public. Le mouvement est encore social parce qu'il porte des revendications elles aussi « sociales », comme la défense du pouvoir d'achat, la création d'emplois, le maintien et l'extension de privilèges. Ces privilèges se rapportent notamment à la protection « sociale », à laquelle sont assujettis les Français, bénéficiant des services de la Sécurité, elle aussi « Sociale ». Sociale à plus d'un titre puisque sa survie est à la charge de la société française entière, sous forme de cotisations, de dette elle aussi « sociale », et d'impôts qui compensent dette et déficits. >>

BULLETTIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de courriels pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'ALEPS et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

aleps

ASSOCIATION POUR LA LIBERTE ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Une grève réellement sociale (suite)

Songez à ce que serait la France si elle n'était pas sociale. On aurait pour partenaires des personnes négociant librement des contrats. La lutte des classes disparaîtrait pour laisser place aux relations entre personnes. Il n'y aurait plus d'« enrayeurs » comme disait Bastiat, mais des personnes désirant se mettre au service des autres. La protection contre certains risques serait personnelle, chaque personne négociant librement cette couverture, à travers un contrat personnel. Les retraites et la santé seraient assurées en vertu d'un choix personnel.

Vous avez saisi la différence : d'un côté les partenaires sociaux, les mouvements sociaux, les revendications sociales, la protection sociale grâce à la Sécurité Sociale. De l'autre, des personnes, des choix personnels, c'est-à-dire la société livrée aux caprices et aux appétits d'individus ignorant toute solidarité et toute mutualité. Pouah !

Il y a de quoi être fasciné par la magie du « social ». Hayek, dans le deuxième tome de « Droit, législation et liberté » a expliqué ce mirage. Ce mirage procède de l'habileté et du mensonge, mais aussi de l'utopie et de l'ignorance.

Mensonge : prenez un groupe d'individus formant une corporation, par exemple les cheminots (ou les contrôleurs aériens, élite des grévistes français). La corporation a quelque intérêt spécifique à défendre, en général au détriment du reste de la population. Va-t-elle dire la vérité sur ses appétits et les privilèges qu'elle veut obtenir ou défendre ? Pas du tout, ce serait maladroit. Il faut donc que leur mouvement soit « social », non pas inspiré par quelque intérêt particulier, mais par l'intérêt général. Ils se comportent ainsi parce qu'ils défendent la qualité des transports, la bonne organisation des services publics, la sécurité, l'égalité, etc. Donc plus une grève est « sociale » plus elle est en réalité anti-sociale, nuisant à l'ensemble de la population, impuissante devant les voies de fait, parfois même compatissante.

**« La SNCF va visser les
boulons oubliés par RFF :
un progrès ferroviaire,
voire même social »**

Compatissante ? Il est vrai que le mot « social » a une charge affective à laquelle sont sensibles la plupart des Français. « Le dévouement à la justice sociale est devenu en fait le principal exutoire pour l'émotion morale, l'attribut distinctif de l'homme de cœur, le signe reconnaissable manifestant que l'on a une conscience morale ». Le social est toujours associé à l'image d'une famille pauvre, d'un travailleur à la tâche pénible, d'un malade incurable, d'un enfant sans vacance. Le social, c'est ce qui est bien, c'est ce qui est noble. C'est le résultat auquel doit tendre une société parfaite, la société de demain, l'utopie d'où l'on a éliminé tous les dangers (principe de précaution), toutes les pénuries (mythe abondantiste), simplement parce que l'on a neutralisé ou sublimé les désirs personnels et la propriété privée. Evidemment, cette présomption est « fatale », comme dit Hayek. Les « sociétés d'harmonie » chères à Owen ou à Fourier n'ont jamais survécu et le constructivisme a plusieurs fois débouché sur les camps de concentration.

L'ignorance des phénomènes sociaux y est pour beaucoup. Le concept d'ordre social spontané n'est pas compris ni admis. Tout un courant intellectuel, et peut-être l'inclinaison naturelle de l'esprit humain, pousse à imaginer les sociétés organisées par le haut. Seul existerait un ordre social réglé, et seules survivraient les règles sociales posées par un législateur suprême, nanti d'un pouvoir de contrainte pour les faire respecter. Bien des gens se refusent à croire que les êtres humains peuvent régler pacifiquement, intelligemment, les conflits d'intérêts nés naturellement de la diversité des préférences et des moyens. Ils ne savent pas que l'échange est un procédé de solution et que le **remettre les esprits sur les rails** » marché est un processus de découverte et de coordination sociale. Le schéma d'une société de libertés est absent de l'esprit de beaucoup de Français, persuadés que le progrès ne peut naître que de l'affrontement et que seule l'intervention déterminante du pouvoir politique peut apporter la paix civile. Seul importe l'ordre « social ». Comment en serait-il autrement ? Les Français n'ont pas hérité d'une société de libertés.

Voilà peut-être les leçons que quelques-uns pourraient tirer du lamentable et scandaleux spectacle de la grève des syndicats de cheminots (d'ailleurs naguère opposés à la séparation entre le rail et le train). C'est à nous de briser l'ignorance, de dissiper l'utopie, de dénoncer le mensonge. Par quel bout commencer ?

Jacques Garello

PS. *Pourquoi les fondateurs de l'ALEPS ont-ils fait référence au progrès « social » ? De même HAYEK a fortement critiqué Ludwig Erhard pour avoir inventé « l'économie « sociale » de marché ».*

IL FAUT SAUVER LA SECU !

Revoilà le déficit de la Sécu. La Commission des Comptes de la Sécurité Sociale annonce, le 5 juin, un déficit plus important que prévu. Trois jours plus tôt la Commission de Bruxelles laissait la France sous procédure de déficit excessif ; elle marquait ainsi son scepticisme sur la capacité de notre pays à maîtriser les dépenses de santé ou de retraite sans réformes nouvelles. Mais peu de gens en France s'intéressent à ce sujet. Le déficit de la Sécu est un serpent de mer inscrit dans notre patrimoine national. Cela fait des dizaines d'années que nous allons ainsi de déficit en déficit et que les gouvernements annoncent régulièrement des mesures de nature à « sauver la sécu ». Qui s'en soucierait, sinon quelques mauvais esprits comme les nôtres ?

Alarme de la Commission Européenne

Qui s'inquiète du déficit de notre chère Sécu ? Bien sûr, il en est question dans la recommandation adressée le 2 juin par la Commission Européenne à la France. Mais la question du déficit de la sécu est intégrée dans l'ensemble des mesures que Bruxelles attend de la France pour mettre un terme à la procédure de « déficit excessif ». Cette procédure, dont la suite éventuelle est la condamnation à des pénalités, est maintenue, car la Commission juge insuffisantes les réductions de dépenses publiques : le déficit fin 2015 ne devrait pas être de 3% du PIB, mais de 3,4%. Au passage la Commission recommande de « réduire de façon sensible l'augmentation des dépenses en matière de Sécurité sociale », en particulier « en fixant des objectifs plus ambitieux pour les dépenses annuelles de santé » ou encore « en limitant les coûts des retraites et en rationalisant les allocations familiales et les aides au logement ».

Mais ces recommandations sont noyées au milieu d'autres concernant la simplification des règles administratives et fiscales des entreprises, la réduction du coût du travail, l'ouverture à la concurrence des professions réglementées, la lutte contre les rigidités du marché du travail, etc. Dans les comptes rendus de la presse française sur l'appel de Bruxelles « à ne pas relâcher ses efforts » (titre identique du Figaro et du Monde !), la question de la Sécu n'est abordée qu'en quelques lignes.

La Commission des Comptes s'inquiète aussi

Trois jours plus tard, le 5 juin, la Commission des Comptes de la Sécurité Sociale annonce que le déficit sera plus important que prévu. De quoi faire les gros titres ? Pas du tout, deux mini-colonnes dans Le Monde ! Pourquoi s'inquiéter ? Pour 2013, le déficit du régime général a été de 15,4 milliards d'euros, soit 1,2 milliard de plus que prévu. Et pour 2014, le trou de la Sécu devrait être de 13,4 milliards contre 13 prévus initialement ; « à peine » 0,4 milliard de plus. On ne va pas alerter la population pour si peu.

Nos ministres veillent au grain. Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, est optimiste. Si les rentrées sont inférieures aux prévisions, dit-elle, c'est parce que la croissance est en retard au rendez-vous : élémentaire ! Mais elle rassure : les mesures du PLFRSS (Projet de loi de financement rectificative de Sécurité sociale) vont améliorer la situation : les retraites étant revalorisées plus tard, on va gagner 150 millions ; des mesures promises pour améliorer la compétitivité des entreprises sont reportées à 2016 ; la plupart des prestations sociales sont gelées pour un an. Bref, quelques recettes nouvelles par-ci, quelques dépenses retardées par-là, et la Sécu est sauvée. Dormez, braves gens ; le modèle social français sera reconduit, une fois de plus.

La recette est politiquement adroite : tout va s'arranger dans un proche avenir. En attendant qui pourrait se soucier du déficit de la Sécu ? Quel candidat ou parti s'en préoccupe-t-il ? Il est plus intéressant de savoir qui, de Fillon, Sarkozy ou Juppé affrontera en 2017 Hollande ou Valls. Les primaires sont plus importantes que les déficits.

Il faudrait pourtant rappeler quelques évidences. La première, c'est que, de déficit en déficit, la dette sociale s'ajoute au reste de la dette publique (celle de l'Etat et des collectivités locales), dont elle représente maintenant plus de 12%, sans compter tout ce qui n'est pas provisionné et qu'il faudra bien payer, à commencer par les retraites des fonctionnaires. Mais voilà 40 ans que cela dure !

Immoralité de la dette sociale

La deuxième évidence, c'est que le déficit de la Sécu est la chose la plus immorale qui soit. Car qui dit déficit dit emprunt et donc remboursement par les générations suivantes. Cela veut dire que nos petits-enfants paieront après-demain nos dépenses de santé et de retraite d'aujourd'hui. Léguer à nos petits-enfants, pour dans 30 ans, la charge de nos dépenses-maladie de 2014, est-ce moral ? Si la retraite par capitalisation consiste à placer de l'argent pour préparer l'avenir, la retraite par répartition signifie que les actifs de l'année financent les retraités de la même année, ce qui est explosif en soi, surtout quand les générations ne se renouvellent plus. Mais nous n'en sommes même plus là. La retraite par répartition avec déficit, comme aujourd'hui, signifie que ce sont les actifs de demain qui, en remboursant les emprunts, financeront les retraites d'hier : c'est l'anti-capitalisation !

>>

Il faut sauver la Sécu (suite)

Toutes les mesures annoncées pour sauver la Sécu, qui n'ont rien sauvé du tout et n'ont pas fait disparaître le déficit, reposent sur deux piliers : augmenter les cotisations et réduire les prestations. La Sécu nous coûte de plus en plus cher (le quart du PIB, plus encore, le tiers si on ajoute toutes les dépenses « sociales ») pour nous rendre de moins en moins de services : chacun le voit à l'évolution des retraites ou aux moindres remboursements des dépenses de santé. Le déficit est toujours là, mais l'Etat Providence assume de moins en moins ses engagements. Et encore une bonne part de la réalité est-elle masquée aux Français puisque le déficit réduit la facture actuelle, pour l'alourdir plus tard.

Les Français détestent les réformes

Aucun gouvernement n'a pris la mesure du problème et n'a entrepris les réformes radicales dont notre Sécu a besoin. C'est le système qu'il faut changer. Un monopole public obligatoire cumule tous les défauts : bureaucratie, absence de concurrence, centralisation, absence de choix. S'agit-il des retraites ? Le système par répartition, a fortiori quand il est en déficit, est inefficace et immoral. Sur ce point, nos lecteurs connaissent les travaux de Jacques Garello et Georges Lane et notamment le dernier ouvrage de J. Garello « Comment sauver vos retraites », Libréchange 2013. A l'inverse la capitalisation permettrait de faire fructifier l'épargne, réglerait la question démographique, donnerait au pays le financement abondant dont il a besoin, et laisserait à chacun un large choix. Fin des déficits.

S'agit-il de la santé ? Il faut avoir le colbertisme chevillé au corps pour imaginer un système unique, centralisé, obligatoire. Dans la plupart des pays voisins, la préférence va vers la privatisation, la concurrence, le libre-choix. Pour ceux qui n'auraient pas les moyens d'une couverture plus lourde, on peut imaginer, comme pour l'automobile, une assurance minimale obligatoire, mais auprès de l'assureur de son choix. La solidarité ? Mais toute assurance repose sur le principe de la solidarité, par nature. Cela changerait-il nos habitudes ? Oui : libre choix, responsabilisation, économies dues à la concurrence, disparition des déficits.

Reste le vrai problème : la classe politique ne veut pas entendre parler des réformes pour ne pas déplaire à tous ceux qui bénéficient d'un régime spécial et craignent de perdre leurs privilèges en cas de changement de système. Les Français ont toujours préféré la Révolution à la réforme. C'est en général plus sanglant et moins efficace.

Jean Yves Naudet

La guerre des religions musulmanes est séculaire

Mais l'offensive des djihadistes en Irak fait craindre un conflit mondial

Cette offensive soulève une inquiétude mondiale. Pourtant c'est depuis le début de notre septième siècle que Sunnites et Chiites se livrent une guerre sans pitié. A la mort du prophète (632) s'ouvre une guerre de succession : qui héritera du pouvoir religieux et politique de Mahomet ? La famille du Prophète est rejetée par ceux qui attendent le Mahdi, l'imam caché, messie qui se révélera après le règne du douzième imam. Nous voici donc dans le quatorzième siècle d'une histoire, dominée pendant près de neuf siècles par les Sunnites, jusqu'à ce que les Perses (Iraniens) reprennent avec succès la cause chiite, radicalisant l'Islam et lui donnant une

vocation mondialiste : le monde entier doit se convertir. Les Chiites deviennent ainsi les ferments d'une révolution mondiale, révolte des pauvres contre les puissants et notamment contre les royautés arabes du golfe. Puis vient le pétrole, les Chiites s'enrichissent et ont, après la chute du shah, les moyens d'exploiter la nouvelle richesse contre les Sunnites et l'Occident, qui a fait le choix du Qatar et de l'Arabie Saoudite.

Majoritaires en Iran et en Irak, très présents en Syrie et au Liban, les Chiites représentent une minorité très active (Frères Musulmans) en Egypte. C'est dire que l'on n'est pas près de retrouver la paix dans cette région, car les racines du mal sont anciennes et aveugles.

Quatre éléments viennent malheureusement changer la donne actuellement : l'Iran est sur le point de devenir une puissance nucléaire, les pays du Golfe perdent leur position dominante sur le marché mondial du pétrole et surtout la barbarie n'est plus tolérée par la conscience morale universelle : il y a des millions de personnes quotidiennement victimes de ces affrontements fanatiques et le djihadisme envahit l'Afrique. Une guerre de religion peut ainsi se transformer en conflit mondial. L'attitude de l'Occident, en particulier des Etats Unis, sera sans doute décisive. Mais peut-on se reposer sur les choix de la Maison Blanche ?

Pourquoi les Anglais rejettent la Présidence Juncker

Le candidat luxembourgeois incarne une Union Européenne renforcée

Depuis que les résultats des élections européennes sont connus, David Cameron ne cesse de faire campagne contre Jean Claude Juncker. On sait que le Président de la Commission Européenne doit être issu du parti dominant au Parlement. En l'occurrence, c'est le PPE (Parti Populaire Européen) auquel appartenait José Manuel Barroso, déjà fortement critiqué par une partie de l'opinion anglaise et européenne pour avoir développé sans modération le pouvoir de Bruxelles.

L'effort de David Cameron est de mettre Angela Merkel dans son

jeu. Les relations entre l'Allemagne et la Grande Bretagne sont plutôt bonnes, entretenues par une convergence des politiques et des pratiques économiques : économie de marché, liens financiers, atlantisme les rapprochent. Mais Angela Merkel ne peut aller contre l'opinion de son parti, pas davantage que David Cameron. La différence entre les deux existe pourtant : la Chancelière a été confirmée et renforcée par les récentes élections alors que le Premier anglais a subi un revers incontestable à l'occasion des dernières consultations et la percée spectaculaire de l'UKIP (le Parti pour l'indépendance du

Royaume Uni) a déstabilisé le parti conservateur, au sein duquel anti et pro-européens s'affrontent également.

La meilleure solution, pour les Anglais comme pour la plupart des pays européens, serait le maintien du statu quo, le pouvoir bruxellois ayant déjà atteint un seuil critique au-delà duquel on peut craindre une explosion et une rupture avec l'Angleterre. Si Juncker apaise les craintes des eurosceptiques, il a des chances d'être élu. S'il se fige dans un européisme rigoureux, la crise européenne sera ouverte. Van Rompuy serait-il en meilleure position ?

Le chantage au gaz de Poutine est-il réaliste ?

Derrière l'Ukraine, c'est l'Europe occidentale qui est visée

Les cérémonies du 6 juin avaient laissé entrevoir une détente dans les relations entre Russie et Ukraine. Poutine et Porochenko s'étaient parlé : progrès décisif, a-t-on dit. Mais une semaine plus tard un avion militaire ukrainien est abattu par les commandos pro-russes et tout recommence. Mieux encore : Poutine met en œuvre la menace qu'il avait brandie depuis plusieurs mois : relever le prix du gaz naturel livré à l'Ukraine, mais dont une grande partie alimente aussi Pologne, Allemagne, voire Italie.

Beaucoup d'observateurs sont sceptiques sur l'opportunité et l'efficacité de ce chantage. En effet, ce n'est pas au moment où l'Europe peut prendre un nouveau visage, avec un nouveau

parlement et surtout un nouveau Président de la commission, qu'il est opportun de faire pression : ce serait donner une arme aux plus antirusses, notamment aux Polonais, qui jouent actuellement un rôle majeur au sein de l'Union. D'autre part, en quelques mois l'Europe est capable de mobiliser d'autres sources d'énergie que le gaz russe. Il y a en particulier la croissance spectaculaire des gaz de schistes, déjà bien exploités en Pologne, et aussi la perspective du traité de libre-échange entre Amérique du Nord et Europe, qui signifierait l'importation massive de gaz canadien et américain sur le vieux continent.

Enfin, les mesures de rétorsion envisagées par les Occidentaux sont elles aussi une menace lourde pour les Russes. Les

avancées technologiques dont les Russes ont besoin pourraient être stoppées rapidement et la perte pour l'économie russe serait considérable. En fait, la grande guerre entre Russie et Occident est difficile à imaginer compte tenu des interdépendances économiques. On mesure à quel point les traités de commerce sont les meilleurs alliés des traités de paix.

Poutine a déjà engrangé la Crimée. Son « indépendance » semble définitivement entérinée. Le maître du Kremlin a certainement intérêt à se contenter de ce succès incontestable, acquis au mépris du droit international sans doute. Mais qui avait dessiné les nouvelles frontières de l'Europe il y a vingt ans ?

Le manifeste libéral en débat

L'Assemblée de l'ALEPS s'est donc tenue comme prévu mercredi dernier après midi, dans la salle de conférences du cabinet de Maître Jean Philippe Delsol, administrateur de l'ALEPS et Président délégué de l'IREF. La date a été très heureusement choisie : celle du début de la grève de la SNCF, harmonieusement articulée avec celle des taxis. J'ai présenté rapidement les résultats de l'activité de l'ALEPS au cours des six derniers mois, une vie au ralenti en accord avec des moyens diminués. En conclusion, j'ai dit le double espoir que nous pouvons nourrir : celui d'un partenariat resserré avec d'autres défenseurs de la société de libertés, et notamment des instances professionnelles, des associations comme Contribuables, UNPI, Students for Liberty, Frédéric Bastiat, et celui du lancement de notre manifeste.

Il s'agit en effet de manifester l'existence dans notre pays d'un courant libéral dans la population, l'électorat, la classe des « producteurs » et celle des parasites intellectuels. L'Assemblée, faite d'une cinquantaine de personnes, comptait assez de beaux esprits pour discuter avec efficacité et précision du texte qui a été remis (et qu'a publié la Nouvelle Lettre de la semaine dernière). Remarques et notes ont été consignées, qui vont nous permettre d'ici fin juin d'avoir une version assez mûre pour la soumettre à quelques premiers signataires. Que retenir de ce large débat ?

1° Le principe d'un manifeste a été adopté, en prenant soin de distinguer nettement un manifeste (pour manifester qu'on existe) d'un programme (pour expliquer quelles mesures on entend recommander. Ce point répond à l'objection de certains, qui trouvaient que le texte n'était pas assez « concret » et ne parlait pas, par exemple, de la lutte contre le chômage, ou du salaire unique, ou de la réforme de la Sécurité Sociale, ou de la fiscalité, ou de l'organisation du territoire. Patience : on y viendra.

2° Pour répondre à son objectif, le texte doit faire novation dans le monde des médias. Le risque est de voir les portes se fermer à la seule évocation d'une « société de libertés », expression plutôt neutre par comparaison avec le libéralisme que nous professons. Nous avons décidé de courir ce risque, car la novation peut aussi naître de la qualité et du nombre de signataires.

3° Le texte vise le socialisme, mais semble parfois négliger les étatistes, qui se démarquent en apparence du socialisme (ils sont souvent de droite) mais qui prennent des mesures tout à fait dans la veine socialiste. Conservateurs et centristes ont fait le lit de l'Etat Providence.

4° Pour cette raison, le titre du manifeste a été changé. A l'unanimité on a adopté celui de « Français, retrouvons nos libertés ! »

5° S'en suit naturellement une révision du style, pour faire apparaître que les signatures du Manifeste ne donnent pas le point de vue de Sirius, mais s'engagent personnellement dans la reconquête des libertés. Chaque point du manifeste sera amorcé à partir d'un : « Nous... » Nous constatons, nous avons pour devoir, nous dénonçons, nous affirmons, nous invitons, nous nous engageons.

Jacques Garelo

Les lauréats libéraux du millésime 2014

Depuis quelques années, le jury du Livre Libéral présidé par Pascal Salin est en butte à la même difficulté : il se doit d'écarter les écrivains qui ont déjà été couronnés, or ils fournissent encore aujourd'hui une bonne partie de la littérature libérale. En témoignent par exemple les deux ouvrages du président lui-même puisque Pascal Salin nous a offerts ces derniers mois « La tyrannie fiscale » (Odile Jacob) et « Libérons-nous » (Belles Lettres), ou encore le « Comment sauver vos retraites » (Jacques Gareilo chez Ovidia Libréchange), ou enfin « L'obsession antilibérale française » (Ovidia Libréchange) de Nicolas Lecaussin. Voilà pourquoi Pascal Salin et Nicolas Lecaussin ont été invités à prendre la parole au moment de la remise des prix.

Fort heureusement émerge une nouvelle génération de libéraux dont la production est digne d'être reconnue et couronnée et ici le problème du jury est l'embarras du choix, car les lauréats potentiels ont été nombreux cette année. Finalement, et à cause des difficultés de circulation qui ont empêché certains candidats « nommés » d'être présents, ce sont deux jeunes écrivains qui ont été conviés à présenter leurs ouvrages.

Pascal Dray, économiste, consultant en stratégie de l'entreprise, a publié très récemment « Catallaxia », un guide à l'usage de la société civile (Collection Renaissance chez Muller, ed.). Comme son nom le suggère, il s'agit de démonter les arguments anti-libéraux les plus habituels et de démontrer à beaucoup de gens qu'ils sont libéraux malgré eux. La recension de l'ouvrage sera faite dans la prochaine Lettre.

C'est Philippe Fabry qui a été choisi comme lauréat 2014, l'originalité de son œuvre y est pour beaucoup, vous pouvez en juger en page 8 de cette Lettre. Il s'agit d'une œuvre d'historien qui retrace l'évolution de Rome, bâtie au départ sur le libre échange, mais qui verse progressivement dans l'économie administrée, ce qui explique largement son déclin et l'explosion de l'Empire. Philippe Fabry a soutenu récemment sa thèse à l'Université de Toulouse, nous lui souhaitons pleine réussite dans sa jeune carrière universitaire.

Une fois le Prix du Livre Libéral attribué, restait à distinguer le lauréat du Prix de la Chronique Economique. Il a été décerné, comme l'an dernier (Eric Brunet), à un journaliste de la radio, Brice Couturier, qui assure une chronique économique sur Radio Classique. Navré de ne pouvoir nous rejoindre, ce banlieusard a tenu à nous remercier en adressant à Pascal Salin une lettre qui explique comment son « maoïsme » de 1968 l'a conduit au libéralisme. Depuis plusieurs années, il dénonce la pensée unique et marxisante qui règne chez les journalistes français.

Voilà donc le bilan de la production littéraire des libéraux. Comme aux 18ème et 19ème siècles, la pensée libérale française est vigoureuse. Il faut s'en réjouir et attendre avec patience que les semailles libérales portent leur récolte politique tôt ou tard. A l'ALEPS on sème.

Chronologie des lauréats du Prix du Livre Libéral depuis sa renaissance (1995)

Philippe Manière, Patrick Simon, Philippe Nemo, Jean François Revel, Pascal Salin, Philippe Simonnot, Guy Millière, Nicolas Lecaussin, Alain Laurent, Yvan Blot, Alain Mathieu, Georges Lane, Mathieu Laine, Jean Philippe Feldman, Jean Philippe Delsol, Guido Hülsman, Florin Aftalion, Philippe François, Philippe Fabry

Et des lauréats du Prix de la Chronique Economique depuis sa création (2009)

Ivan Rioufol, Yves de Kerdrel, Pierre André Delhommis, Jean Yves Naudet, Eric Brunet, Brice Couturier. Le président et les deux Vice-Présidents de l'ALEPS sont membres du jury, mais ne peuvent être lauréats d'après le règlement du Prix. Donc Fred Aftalion, Jacques Gareilo et Bertrand Lemennicier n'ont jamais été couronnés.



Rome : Du libéralisme au socialisme, leçon antique pour notre temps

Philippe FABRY

Cet ouvrage a reçu le Prix du Livre Libéral décerné habituellement par l'ALEPS. Il a déjà fait naître des controverses sur la lecture qu'il faut en faire ; ce qui est le propre des ouvrages vraiment novateurs. Mais son auteur a précisé sa pensée au cours de la présentation qu'il a faite devant le jury du Prix et l'assemblée des libéraux venus l'écouter.

Rome est née dans la liberté et a péri dans la dictature. La chute de Rome peut être comparée à celle de l'empire soviétique, mais pourrait tout aussi bien expliquer le péril qui menace aujourd'hui les Etats Unis, naguère nation de la liberté. Voilà la pensée essentielle et originale de Philippe Fabry.

Mais quelle est la raison de ce glissement du libéralisme au socialisme ? Certains commentateurs ont mis en évidence la conception étatiste du droit, la grande idée d'Ulpien suivant lequel le droit était le fait du prince, lui-même non soumis à la loi : le contraire de l'état de droit. L'auteur souligne au contraire que ce sont les Romains qui ont inventé le droit, mais ce n'était pas le Code Justinien écrit alors que l'Empire s'effondrait, mais bien plutôt la loi des Douze Tables, un genre de « rule of law » dit Fabry : quelques principes généraux établissant les droits individuels et leur protection par le juge « en équité ». C'est le droit de Cicéron, celui qui est à l'origine de la civilisation de libertés.

En fait l'altération du droit n'est que le résultat de l'altération des mœurs sociales et économiques de Rome. Progressivement le peuple est ignoré et le Sénat devient tout-puissant, la classe politique balaie le courage et les vertus militaires, les grands propriétaires détruisent les domaines et l'activité économique locale s'étiole, alors que la prospérité de Rome repose sur les esclaves, puis sur les provinces réduites en esclavage et obligées de produire pour nourrir une Rome qui a besoin de son pain et de ses jeux.

En un certain sens, il est dommage que Fabry soit un historien du droit et pas un économiste. Car sa thèse serait encore plus solide et convaincante s'il avait insisté sur deux évolutions de Rome : d'une part, l'abandon du libre échange méditerranéen, pourtant rendu possible par l'existence de la pax romana, les politiciens de Rome ayant vu dans les marchands une classe dangereuse ; d'autre part, l'inflation, née du monopole de la frappe des monnaies : les empereurs « faux monnayeurs » ayant cru pouvoir noyer les dettes de l'empire dans la dépréciation monétaire qui atteint son sommet avec Dioclétien et sa mise en place du contrôle des prix, ce qui faisait dire à Friedman, au vu des dérapages de la FED : « Ils n'ont rien appris depuis Dioclétien ». Un livre original, au style agréable, à la culture étendue, qui conclut avec lucidité : « Nos ancêtres « libéraux » romains n'avaient pas idée de ce qui les attendait. Nous si. C'est peut-être là notre espoir d'échapper à leur sort, en préparant mieux la défense de la liberté, chez nous, autour de nous, et dans l'esprit de nos contemporains. »

Philippe FABRY, «Rome : Du libéralisme au socialisme, leçon antique pour notre temps», Godefroy éd. Paris, avril 2014

L'ÉTHIQUE DE L'ENTREPRENEUR



21e colloque du
Centre d'éthique économique

Judi 19 et Vendredi 20 juin

salle des Actes de la Faculté de
Droit d'Aix en Provence

**CENTRE DE RECHERCHES EN
ÉTHIQUE ÉCONOMIQUE**

Secrétariat du colloque : F. Bensakkoun
Téléphone : 04.42.17.28.73
Télécopie : 04 42 17 28 59
e.mail : francoise.bensakkoun@univ-amu.fr
ou fdsp-centre-ethique@univ-amu.fr

site internet :

www.centre-ethique.univ-cezanne.fr



**Aix en Provence
25-27 juin 2014**

Rejoignez la onzième édition de l'European Resource Bank et retrouvez les dernières réalisations et annonces des projets des Centres, instituts, Universités, revues, Journaux, qui vous seront présentés notamment par Gérard Bramoullé, Pierre Garellio, et Pascal Salin (pour la France), Pierre Bessard (Suisse), Christ Butler, Tom Palmer et Fred Smith (Etats Unis), Michel Kelly-Gagnon (Canada), Barbara Kolm (Autriche), Sascha Tamm (Allemagne), James Bartolomew (Angleterre), Carlo Stagnaro (Italie).

Informations et inscriptions sur
<http://europeanresourcebank.com>

Chère lectrice, cher lecteur,

La Nouvelle Lettre vise 1.000 abonnés.

Certains d'entre vous bénéficient depuis quelques numéros d'un service gratuit de la Nouvelle Lettre. Leur nombre est proche de cinq cents, mais à ce jour quelques maigres dizaines ont souscrit un abonnement pour 40 Lettres, pour le prix très modique de 40 euros.

D'autres lecteurs, naguère abonnés à la version papier, bénéficient en ce moment d'un transfert d'abonnement vers la formule électronique, puisque pour les dédommager nous avons décidé de prolonger leur service, correspondant à la différence de tarif entre version papier (60 euros) et version électronique (40 euros). Cette procédure existe depuis le 1er janvier 2014. Mais sans doute parce que le décompte des « droits acquis » n'était pas simple, ou que les lettres de relance vous parviennent désormais par e-mail, beaucoup de lecteurs ont perdu le fil et n'ont pas renouvelé leur abonnement à ce jour. Cela représente une perte considérable de quelque 300 abonnés, soit 12.000 euros.

S'ajoute une troisième catégorie de lecteurs qui dès janvier 2014 ont cessé de recevoir la Nouvelle Lettre parce qu'ils n'ont pas accepté la version électronique. Cela représente quelque 250 personnes qui étaient abonnées au 31 décembre 2013 et ont été perdues de vue, alors même que nous leur avons adressé des propositions d'abonnement par courrier postal.

Ainsi la Nouvelle Lettre, qui tirait à 1.250 exemplaires en version papier, a perdu la moitié de ses lecteurs, ce qui représente une perte annuelle de 30.000 euros.

Ces défections s'expliquent peut-être par la ligne éditoriale de notre hebdomadaire ; tout libéral sait que le client est roi. Mais il est plus vraisemblable que les mutations intervenues dans notre organisation et le passage à l'électronique aient désorienté nombre de personnes, car le passage d'une formule à l'autre n'a pas été assez clairement expliqué. Pour exemple, nos courriels de relance accompagnent les envois de la Nouvelle Lettre mais passent pourtant inaperçus auprès de nombre d'entre vous.

Comme beaucoup d'intellectuels, j'ai quelque pudeur à parler de gros sous. Cependant, je n'hésite pas à vous alerter sur le sentiment de solitude et d'abandon que m'inspire la situation. Peut-on apprécier un message, et à plus forte raison le diffuser, sans soutien ni moyen financier ? Je sais que nous sommes tous sollicités pour des causes aussi nobles que la défense et la promotion du libéralisme. Mais notre cause n'est-elle pas actuellement prioritaire ?

Je vous propose dans ces conditions de redonner un nouvel élan à la Nouvelle Lettre et d'atteindre la cible de 1.000 abonnés payants à la rentrée de septembre 2014. Payez votre écot, si ce n'est déjà fait, en suivant ce [lien vers notre bulletin d'abonnement](#) mais aussi communiquez-nous des adresses courriels de gens susceptibles de soutenir la cause libérale. Offrez leur des abonnements si vous le pouvez. Je remercie d'avance ceux d'entre vous qui n'ont cessé d'être à nos côtés et nous ont permis de tenir le cap et le coup depuis 33 ans.

Jacques Garelo